

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Saint-Aubert

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Anne-Marie Dion, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale :

1. La liste électorale a été déposée au bureau municipal le 3 octobre 2025 et celle-ci fera l'objet d'une révision.
2. Vous devez être inscrit sur la liste pour pouvoir voter.
3. Vous pouvez consulter la liste électorale :
 - a. En personne, pendant les heures de bureau, au 14, rue des Loisirs à Saint-Aubert
 - b. Par téléphone au 418-598-3368.

Vous pouvez aussi vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale permanente sur le site internet d'Élections Québec :

<https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/>

4. Pour faire une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter devant la Commission de révision à l'adresse, aux jours et aux heures suivants :-

14, rue des Loisirs, Saint-Aubert, G0R 2R0
Samedi 18 octobre, de 10 h à 13 h
Lundi 20 octobre, de 17 h à 20 h

Si vous effectuez une **demande d'inscription**, vous devez indiquer **l'adresse du domicile précédent** de la personne concernée. Vous devez aussi **présenter deux documents** : l'un doit mentionner le nom et la date de naissance de cette personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

Votre domicile n'est pas dans la municipalité ?

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise, vous devez vous adresser à la présidente d'élection pour effectuer une demande d'inscription. Si vous êtes copropriétaire, cooccupante ou cooccupant, vous devez produire une procuration auprès de la présidente ou du président d'élection.

Donnée à Saint-Aubert, le 7^e jour du mois d'octobre 2025.



Anne-Marie Dion
Présidente d'élection